

TECHNICIEN EN ÉNERGIES RENOUVELABLES OPTION B : ÉNERGIE THERMIQUE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

L'accès en formation est ouvert en priorité aux candidats titulaires du BAC PRO Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques ou BAC PRO Installateur En Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables ou du BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire.

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an(455 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Technicien en énergies renouvelables
- > Installateur
- > Monteur
- > Climaticien
- > Chauffagiste
- > Électricien
- > Énergéticien

OBJECTIFS

Préparation d'une intervention

- Collecter et interpréter des données
- Rechercher les données complémentaires
- Traiter l'ensemble des données
- Quantifier les besoins
- Planifier l'intervention

Réalisation et mise en service d'une installation

- Organiser les activités
- Vérifier les données sur le site
- Installer les postes de travail
- Mettre en place les matériels
- Réaliser l'étanchéité du support
- Raccorder les réseaux
- Réaliser les essais et réglages
- Procéder aux vérifications

Intervention de maintenance sur une installation et présentation des activités en milieu professionnel

- Réaliser une intervention de maintenance
- Dialoguer avec le client et avec la hiérarchie
- Compléter des documents

CONTENU

Domaine professionnel

- Contexte administratif et juridique de l'entreprise
- Construction et communication technique
- Confort de l'habitat
- Approche scientifique
- Approche technologique
- Techniques et procédés de mise en œuvre
- Santé et sécurité au travail
- Gestion des travaux
- Mathématiques appliquées
- Communication

LIEU DE FORMATION

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7735€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B1V conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BR conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles
- > Domaine professionnel :
 - E1 Préparation d'une intervention
 - E2 Réalisation et mise en service d'une installation
 - E3 Intervention de maintenance sur une installation et présentation des activités en milieu professionnel

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 15009) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état
- > BTS Maintenance des Systèmes option B